



RÉISERBANN



d'Réiser Gemeng

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUILLET 2008

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 9.00 heures et se termine à 10.15 heures. La séance est présidée par Monsieur Tom Jungen.

Présences : Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Nicole Frantz, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Richard Schneider.

Absence(s) : Jean-Paul Reiter, Camille Schleck (excusés).

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1. Organisation scolaire 2008/2009 - Nomination de personnel enseignant (3e liste) (Huis clos)

- ▶ Marianne Oth (enseignement primaire)
- ▶ Jérôme Altmann (enseignement primaire)
- ▶ Steve Dostert (enseignement primaire)

2. Organisation scolaire 2008/2009 - Nomination de personnel enseignant (3e liste) : postes partiels (Huis clos)

- ▶ Yvonne Kollwelter-Lux (enseignement primaire)
- ▶ Anne-Marie Doench-Deckenbrunnen (enseignement primaire)
- ▶ Claudine Pirrotte-Hildgen (enseignement primaire)
- ▶ Claudine Pirrotte-Hildgen (éducation préscolaire)
- ▶ Maggy Krause-Stoos (éducation préscolaire)
- ▶ Lucienne Weydert-Capésius (éducation préscolaire)
- ▶ Liliane Conrady-Reuland (enseignement spécial)

3.1 Communications du collège échevinal

En application de l'article 191 de la loi électorale le bourgmestre annonce la démission du conseiller Marcel Dondelinger qui a été acceptée par le ministre de l'Intérieur. La démission prend effet le 1^{er} août 2008. Outre cette annonce officielle le bourgmestre remercie le conseiller pour son engagement au service de la commune.

3.2 Questions écrites des conseillers

Néant.

4. Acte notarié

La société anonyme "BENOT S.A." cède à titre gratuit à l'administration communale cinq parcelles, inscrites comme place ou chemin d'exploitation, d'une contenance totale de 18,22 ares.

La cession est faite aux fins de reprise par la Commune de Roeser pour les intégrer à la voirie publique, donc dans un intérêt d'utilité publique.

5. Résolution relative au projet de communautés urbaines

Une réunion de concertation des communes susceptibles d'être touchées par le projet de loi relatif aux communautés urbaines a eu lieu le 16 juillet 2008 à Mondercange à l'initiative de la Commune de Mondercange. Un projet de résolution a été discuté lors de cette réunion et communiqué aux communes concernées pour être adopté par les conseils communaux respectifs.

6. Personnel enseignant - Autorisation d'un congé à mi-temps à une institutrice

Mme Cynthia Mersch-Feidt, institutrice à l'enseignement primaire, est autorisée à prendre un congé pour travail à mi-temps suite à un congé parental.

7. Convention collective des ouvriers des communes du sud : avenant

L'avenant à la convention collective, signé le 4 juillet 2008, pour la période du 01/01/2007 au 31/12/2009 concerne des adaptations comme suite à l'accord salarial dans la fonction publique.

8. Règlement provisoire de la circulation

Le règlement provisoire est édicté en raison d'un chantier au 29 de la rue de Hellange à Crauthem.

Pendant la durée du chantier susmentionné la circulation est réglée comme suit à Crauthem sur la section de la rue de Hellange (CR 157) :

1. Le stationnement est interdit sur la section de rue comprise entre les numéros d'habitation n° 24 et 28.
2. L'accès du trottoir est interdit aux piétons sur la section occupée par le chantier.

9. Questions orales des conseillers

Suzette Dostert-Wagener :

- ▶ Quelle en est la raison du problème de l'éclairage public à Roeser ?

Nicole Frantz :

- ▶ Je demande l'installation d'un arrêt supplémentaire Pedibus près de l'église de Bivange.
- ▶ Quand est-ce que le chemin piéton à la sortie de Bivange sera-t-il aménagé ?